

Déchets ménagers

Où trouver 40 milliards de DH

• Appels d'offres pour la réhabilitation de décharges publiques

• Un programme sur la période 2016-2020

LE gouvernement veut accélérer la mise en œuvre du programme national des déchets ménagers. Le ministère délégué à l'Environnement a procédé, mercredi 20 mai, à l'ouverture des plis reçus dans le cadre des appels d'offres pour la réhabilitation et l'aménagement d'un certain nombre de décharges publiques. Le ministère reste discret sur le nombre d'appels d'offres lancés en attendant l'examen des différentes soumissions. La consultation pouvant être infructueuse. Pour financer la réhabilitation des décharges sauvages et la construction des centres d'enfouissement et de valorisation des déchets, il faudra mobiliser 40 milliards de dirhams sur les cinq prochaines années. C'est deux fois le budget mobilisé pour le TGV et plus de trois fois celui de TangerMed.

Au total, l'enjeu est de réhabiliter 200 décharges sauvages à l'horizon d'ici cinq ans. Pour le moment, 24 ont été déjà mises à niveau. Et une trentaine sont en cours. Par ailleurs, il existe actuellement 16 centres d'enfouissement et de valorisation des déchets fonctionnels. 6 autres sont en phase de réalisation. Ce sont des décharges contrôlées conformes aux



Ici, le centre de tri des déchets, d'une superficie de 2.600 m², au quartier Sidi Bernoussi, à Casablanca. Il devrait créer de l'emploi à 1.400 ménages et une soixantaine de chineurs (Ph. Jarfi)

normes internationales en la matière. Il s'agit là d'un point de départ d'un très vaste programme. En somme, une goutte d'eau par rapport à l'immensité de la tâche.

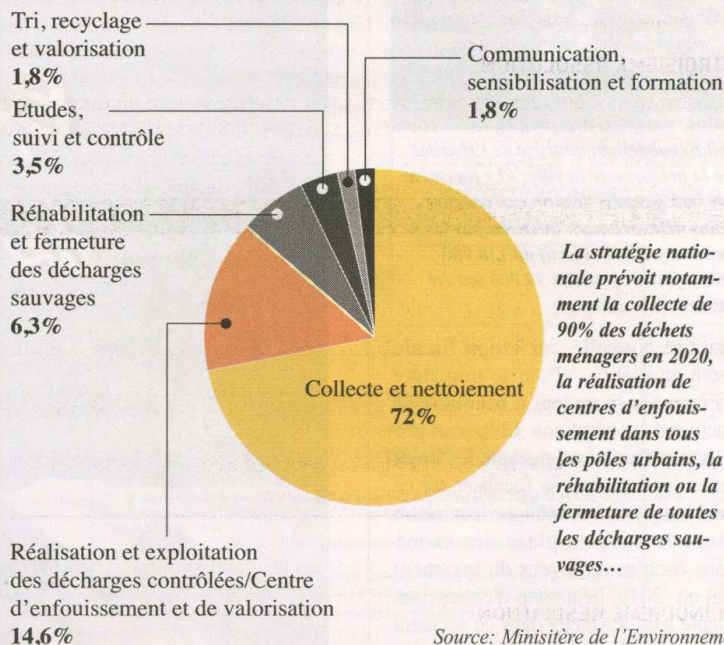
Contrairement aux pays industrialisés, les déchets ménagers produits au Maroc sont caractérisés par leur forte teneur en humidité, due à la présence d'épluchures, de restes d'aliments et autres charges organiques, sans oublier dans certains cas des métaux lourds, des médicaments périmés et diverses matières chimiques. «Les poubelles renseignent sur le niveau de développement d'un pays», ironise

un expert en environnement. Les pays industrialisés sont avancés dans le tri sélectif, qui fait le distinguo entre les différentes matières composant les déchets,

n'a pas encore trouvé une solution adaptée au traitement de ce liquide qui présente un grand risque de pollution pour la nappe phréatique. C'est la raison pour laquelle une dizaine de conventions de recherche & développement ont été signées suite à un appel à projets entre le ministère de tutelle, des entreprises spécialisées dans la gestion des déchets et des universités.

Cinq accords portent sur la mise en place de procédés techniques pour le traitement du lixiviat adaptés au contexte national avec un meilleur rapport coût/efficacité. Le reste concerne le traitement de la margine des huileries d'olives. Une fois que les procédés techniques seront finalisés, les entreprises partenaires sont appelées à en assurer le développement industriel. En principe, une solution devrait être trouvée dans un ou deux ans.

Répartition du budget du programme national des déchets ménagers



telles que l'emballage papier propre, papier souillé, verre, métal, matières organiques... Au Maroc, une expérience pilote est en cours à Casablanca. Mais presque la totalité des déchets arrivent dans les centres d'enfouissement et les décharges publiques sans aucun tri. Par conséquent, leur nature humide génère un liquide nauséabond, appelé lixiviat, qui se concentre au fond des décharges publiques. Pour l'heure, le gouvernement

En attendant, le Maroc recourt au versement du lixiviat dans des bassins de rétention ou procède à son épandage dans des champs où il ne risque pas de polluer des cultures ou la nappe phréatique. Autant de solutions qui devraient au plus tôt changer. □

Hassan EL ARIF

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com